

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 65**12 janvier 2002****SOMMAIRE**

Achats Actions Benelux Investments S.A., Luxembourg	3117	Marined S.A., Luxembourg	3076
Actinvest S.A.H., Luxembourg	3117	MC Consulting, S.à r.l., Luxembourg	3078
Adnan S.A., Luxembourg	3118	MC Consulting, S.à r.l., Luxembourg	3078
Aeneas Holding S.A., Luxembourg	3118	MC Consulting, S.à r.l., Luxembourg	3078
Aeneas Holdings S.A., Luxembourg	3119	Mectex S.A.H., Luxembourg	3081
Alcantara S.A.H., Luxembourg	3118	Mectex S.A.H., Luxembourg	3081
Almasa Holding S.A., Luxembourg	3119	Mobile Corporation, S.à r.l., Luxembourg	3079
Almasa Holding S.A., Luxembourg	3119	Mobile Corporation, S.à r.l., Luxembourg	3080
Alpha Sporting Transatlantique International S.A., Luxembourg	3120	Monrosoft S.A., Luxembourg	3083
Auto-Moto-Ecole Patrick Warnier, S.à r.l., Bascharage	3117	Monrosoft S.A., Luxembourg	3084
Beim Weissenkreuz S.A., Luxembourg	3120	Morote S.A.H., Luxembourg	3077
Beim Weissenkreuz S.A., Luxembourg	3120	MT International, S.à r.l.	3084
Berba S.A., Luxembourg	3107	Neipperg 69 SCI, Wintrange	3084
Bilbo S.A., Luxembourg	3112	Neipperg 69 SCI, Wintrange	3085
BMB Concept S.A., Luxembourg	3113	Neofin, S.à r.l., Luxembourg	3087
Callander Managers S.A., Luxembourg	3110	Neofin, S.à r.l., Luxembourg	3087
Carissa S.A., Luxembourg	3074	Nestor Investment Management S.A., Luxembourg	3084
Carissa S.A., Luxembourg	3074	Net One S.A., Luxembourg	3085
Catleya S.A., Luxembourg	3116	O.I.M - Opérations Immobilières Molitor, S.à r.l., Luxembourg	3090
Diamètre S.A., Luxembourg	3119	O.L.C.E., S.à r.l., Office Luxembourgeois de Contrôle et d'Expertise, S.à r.l., Luxembourg	3090
Estra, A.s.b.l. (European Social Exchange and Travel Agency), Luxembourg	3114	O.L.C.E., S.à r.l., Office Luxembourgeois de Contrôle et d'Expertise, S.à r.l., Luxembourg	3091
KWS Realities France I S.A., Luxembourg	3075	Ophenbach S.A., Luxembourg	3085
KWS Realities France I S.A., Luxembourg	3075	Ophenbach S.A., Luxembourg	3086
L+M (Partners) A.G., Luxembourg	3076	Optimum S.A., Windhof	3088
Lombard Fund Services, S.à r.l., Luxembourg	3076	Optimum S.A., Windhof	3089
Lombard Media, S.à r.l., Luxembourg	3077	Ottimmo S.A.H., Luxembourg	3086
Luxafil Holdings S.A., Luxembourg	3077	P.M.S. International S.A., Participations Marketing Services International S.A., Luxembourg	3087
(6543) Luxembourg S.A., Luxembourg	3116	P.M.S. International S.A., Participations Marketing Services International S.A., Luxembourg	3093
Luxteco International S.A., Luxembourg	3077	Palos S.A., Luxembourg	3092
M & C Investments S.A.	3079	Patikop S.A., Luxembourg	3082
M.M. Warburg-LuxInvest A.G., Luxembourg	3078	Pats S.A., Luxembourg	3092
Made by Sam's (Luxembourg) S.A., Luxembourg	3081	Perak Holding S.A., Strassen	3093
Made by Sam's (Luxembourg) S.A., Luxembourg	3082	Perak Holding S.A., Strassen	3095
Management, Gestion, Development, MGD Holding S.A., Luxembourg	3075	Pictet Europe S.A., Luxembourg	3096
Marined S.A., Luxembourg	3076	Pictet Europe S.A., Luxembourg	3096

Pictet Fixed Income Fund, Sicav, Luxembourg . . .	3107	Sovacom, S.à r.l., Esch-Schiffange	3103
Pictet Fixed Income Fund, Sicav, Luxembourg . . .	3108	Sphinx Assurances, S.à r.l., Luxembourg	3105
Pictet Fixed Income Fund, Sicav, Luxembourg . . .	3108	Stadlux Investment S.A., Luxembourg	3105
Polybat International, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . .	3093	Standard Chartered Investment Fund, Sicav, Lu-	
Pro-Concept S.A., Luxembourg	3096	xembourg	3106
Procobel S.A., Luxembourg	3092	Standard Chartered Investment Fund, Sicav, Lu-	
Procyon Holding S.A., Luxembourg	3097	xembourg	3106
Procyon Holding S.A., Luxembourg	3098	Strategic Ventures International S.A.H., Luxem-	
Procyon Holding S.A., Luxembourg	3098	bourg	3105
Regidor Holding S.A., Luxembourg	3095	Synergy Motor S.A., Luxembourg	3107
Riancourt S.A.H., Luxembourg	3099	The Club of Rome, Hamburg	3114
Riancourt S.A.H., Luxembourg	3099	The European Asset Value Fund, Luxembourg . . .	3103
Riancourt S.A.H., Luxembourg	3099	Top International S.A.	3106
Rordi Holding S.A., Luxembourg	3095	Transsoder Holding S.A., Luxembourg	3099
S.E.B.I., S.à r.l., Luxembourg	3102	Tubag Miolith S.A., Contern	3105
Saguenay Holding S.A., Luxembourg	3097	Ty Bordardoue S.A., Luxembourg	3109
Salux S.A.H., Luxembourg	3097	Unicapital Investments II (Management) S.A., Lu-	
Samsun, S.à r.l., Livange	3100	xembourg	3110
Samsun, S.à r.l., Livange	3100	Unicapital Investments (Management) S.A., Lu-	
Sardam S.A., Luxembourg	3101	xembourg	3110
Serinha S.A.H., Luxembourg	3103	Unico Equity Fund, Sicav, Luxembourg	3111
Sibinvest S.A.H., Luxembourg	3098	Unico Equity Fund, Sicav, Luxembourg	3111
Sirio Telematica S.A.S., Italie	3116	Unionfin S.A., Luxembourg	3108
SNA & Associés S.A., Luxembourg	3100	Universal Mobilcom S.A., Luxembourg	3109
SOFIDER S.A. - Société Financière des Déve-		Valli & Valli International S.A.H., Luxembourg . . .	3110
loppements et des Recherches S.A.H., Luxem-		Velarco S.A., Luxembourg	3111
bourg	3102	Velarco S.A., Luxembourg	3111
Société Immobilière Lesserf S.C.I., Luxembourg .	3101	Vicetia S.A., Luxembourg	3112
Société Immobilière Lesserf S.C.I., Luxembourg .	3102	Volnay Investment S.A., Luxembourg	3113
Sophie Invest S.A.H., Luxembourg	3103	Volnay Investment S.A., Luxembourg	3113
Sophipar S.A., Steinfort	3104	World Tech S.A., Luxembourg	3112
Sophipar S.A., Steinfort	3104		

CARISSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 75.664.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A..

(50224/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CARISSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 75.664.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement
le 25 juillet 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CARISSA S.A. ("la société"), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

le report à nouveau de la perte: EUR 5.031,63;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50225/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

KWS REALTIES FRANCE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 67.043.

Le siège social a été transféré de L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

Luxembourg, le 9 juillet 2001.

Pour avis et conforme

Pour KWS REALTIES FRANCE I S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 20, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50028/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

KWS REALTIES FRANCE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 67.043.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. André Wilwert, diplômé ICHEC, ayant sa résidence professionnelle à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie (en remplacement de Monsieur Carl Speecke, démissionnaire);

M. Gérard Matheis, conseil économique, ayant sa résidence professionnelle à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie (en remplacement de Monsieur Hans de Graaf, démissionnaire);

M. Eric Magrini, conseil, ayant sa résidence professionnelle à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie (en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart, démissionnaire).

Commissaires aux Comptes:

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faiencerie (en remplacement de la société MessPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., démissionnaire).

Luxembourg, le 9 juillet 2001.

Pour avis et conforme

Pour KWS REALTIES FRANCE I S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 20, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50029/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MANAGEMENT, GESTION, DEVELOPMENT, MGD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 20.134.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 2.677.250,07, représenté par 10.800 actions sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50047/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

L+M (PARTNERS) A.G., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 26.895.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1^{er} août 2001 à 10.00 heures à Luxembourg a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- la fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 47, rue de la Libération, L-5969 Itzig, est nommée en qualité de commissaire aux fins de vérifier le rapport et les comptes du liquidateur.

Pour extrait conforme

M. Koeune

Liquidateur de la société

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 36, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50035/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LOMBARD FUND SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 47.094.

Les statuts coordonnés au 30 juillet 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(50036/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MARINED S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

H. R. Luxemburg B 43.325.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 9. August 1999

- Fräulein Carole Caspari, employée privée, wohnhaft in 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg wird als zusätzliches Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft ernannt. Ihr Mandat wird anlässlich der Generalversammlung des Jahres 2004 auslaufen.

Für beglaubigten Auszug

MARINED S.A.

Unterschriften

Verwaltungsratsmitglieder

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50050/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MARINED S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

H. R. Luxemburg B 43.325.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 14. August 2000

- Die Kooptierung des Herrn François Mesenburg, employé privé, wohnhaft in 95, rue Principale, L-6833 Biver an Stelle von Herrn Guy Lammar, als Verwaltungsratsmitglied wird ratifiziert. Sein Mandat wird anlässlich der Generalversammlung des Jahres 2004 auslaufen.

Für beglaubigten Auszug

MARINED S.A.

Unterschriften

Verwaltungsratsmitglieder

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50051/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LOMBARD MEDIA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 21.384.

—
Les statuts coordonnés au 30 juillet 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(50037/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LUXAFIL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.259.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour OCRA (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Agent domiciliataire

(50043/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

LUXTECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.193.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue exceptionnellement le 16 mars 2001

- La nomination de Monsieur Marco Vacchi, en tant qu'Administrateur-Délégué est ratifiée.

Luxembourg, le 16 mars 2001.

LUXTECO INTERNATIONAL S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50044/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MOROTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 209.471.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 avril 2001

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant au 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159 Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, et la société FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Le mandat de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

MOROTE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50065/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 152, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 34.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(50052/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 152, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 34.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(50053/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 152, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 34.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature.

(50054/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

M.M. WARBURG-LUXINVEST, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 29.905.

Unterschriftenverzeichnis 15 Juli 2001

		<i>Categorie</i>
Ernst-Ludwig Drayß, Président	(gemeinsam mit A, B oder C)	A
Bernd Kuhn, Administrateur	(gemeinsam mit A, B oder C)	A
Silvan Trachsler, Administrateur	(gemeinsam mit A, B oder C)	A
Rudy Pomper, Administrateur	(gemeinsam mit A, B oder C)	A
Sabine Büchel, Directeur	(gemeinsam mit A, B oder C)	B
Hermann Knödgen, Fondé de Pouvoir	(gemeinsam mit A, B oder C)	B
Anja Franzen	(gemeinsam mit A, B oder C)	B
Daniela Alken	(gemeinsam mit A oder B)	C
Carmen Lauterbach	(gemeinsam mit A oder B)	C
Verena Rings	(gemeinsam mit A oder B)	C
Andrea Schmitt	(gemeinsam mit A oder C)	C

Die rechtsverbindliche Zeichnung erfolgt durch

- diejenigen Mitglieder des Verwaltungsrats, die in der Gruppe A aufgeführt sind
- Unterschriftsträger, die mit Ausnahme der Veräußerung und Belastung von Grundstücken zu allen rechtsgeschäftlichen Handlungen, die ein Handelsgewerbe mit sich bringt, berechtigt sind (Gruppe B)
- Unterschriftsträger, die mit Ausnahme der Veräußerung oder Belastung von Grundstücken, der Eingehung von Wechselverbindlichkeiten, der Aufnahme von Darlehen und der Prozessführung zu allen Rechtshandlungen berechtigt sind, die der Betrieb eines Handelsgeschäftes mit sich bringt (Gruppe C)

Alle vorherigen Eintragungen sind zu löschen respektive mit Wirkung von heute an ungültig.

M.M. WARBURG-LUXINVEST, Société Anonyme

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50060/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

M & C INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.920.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 12 novembre 1998 entre:
Société domiciliée: M & C INVESTMENTS S.A., Société Anonyme, R. C. Luxembourg B 32.920 et
Domiciliaire: BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 53.097
a pris fin avec effet au 6 juillet 2001.

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 34, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50055/595/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**MOBILE CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MOBILE CORPORATION HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 72.983.

In the year two thousand one, on eighteenth of July.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

HANCO BRATISLAVA s.r.o., with registered office at Soltesovej, 2, 81108, Bratislava (Slovakia).

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, itself represented by Miss Sandrine Martz, accountant, residing in Ranguieux (France) and Miss Karine Vautrin, lawyer, residing in Hettange (France), acting jointly in their respective qualities of proxyholders A and B,
by virtue of a proxy established on March 6, 2001.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of MOBILE CORPORATION HOLDING, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle,

incorporated by deed of the notary Gérard Lecuit on the 25th of November 1999, published in the Mémorial, Recueil C number 96 of January 28, 2000. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on December 30, 1999, published in the Mémorial, Recueil C number 345 of May 15, 2000;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to amend the name of the company into MOBILE CORPORATION, S.à r.l. and decides subsequently to amend the article 4 of the Articles of Association as follows:

«**Art. 4.** The Company will have the name MOBILE CORPORATION, S.à r.l.»

Second resolution

The sole shareholder decides to amend the object of the company from a Holding 1929 to a Soparfi with retroactive effect as from January 3, 2001 and decides to amend the article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 2.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes. The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the representatives of the person appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

HANCO BRATISLAVA s.r.o., dont le siège social est établi à Soltesovej, 2, 81108 Bratislava (Slovaquie),
ici représentée par

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, elle-même représentée par:

Mademoiselle Sandrine Martz, comptable, demeurant à Ranguevaux (France) et Mademoiselle Karine Vautrin, juriste, demeurant à Hettange (France), agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 mars 2001.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle société, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société MOBILE CORPORATION HOLDING, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, en date du 25 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil C numéro 96 du 28 janvier 2000, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 30 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil C numéro 345 du 15 mai 2000;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société en MOBILE CORPORATION, S.à r.l. et décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société aura la dénomination MOBILE CORPORATION, S.à r.l.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société de Holding 1929 en Soparfi avec effet rétroactif au 3 janvier 2001 et décide de modifier l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux représentants de la comparante, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé : S. Martz, K. Vautrin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 130S, fol. 57, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 2 août 2001.

G. Lecuit.

(50061/220/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MOBILE CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 72.983.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 2 août 2001.

G. Lecuit.

(50062/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MECTEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.320.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50058/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MECTEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.320.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 2 avril 2000, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer pour un nouveau terme de -1- (un) an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Danilo Arizzi, dirigeant, demeurant à Albino (Italie), Administrateur;
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant à Bertrange (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat ainsi conféré aux administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui doit approuver les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Le mandat du Commissaire aux Comptes expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer pour un nouveau terme de -1- (un) an la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat ainsi conféré au Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui doit approuver les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / P. Bouchoms

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50059/043/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MADE BY SAM'S (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 19.034.

L'an deux mille un, le deux juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Joseph Wilwert, consultant, demeurant à Mondorf, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme MADE BY SAM'S (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été délivré par ledit conseil d'administration dans sa réunion du 25 juin 2001 dont le procès-verbal restera annexé aux présentes après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. La société anonyme MADE BY SAM'S (LUXEMBOURG) S.A. a été constituée sous forme de société en commandite simple et sous la dénomination SAM'S et Cie S.e.c.s. suivant acte notarié reçu en date du 19 juin 1981, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 200 du 28 septembre 1981, dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, en date du 19 février 1999, publié au Mémorial Recueil C numéro 396 du 1^{er} juin 1999.

2. L'article cinq des statuts tel que modifié suivant le susdit acte du 8 octobre 1998, prévoit un capital autorisé dans les termes suivants:

«Le capital autorisé de la société est fixé au-delà du capital social à LUF 50.000.000,- (cinquante millions de francs luxembourgeois) représenté par 5.000 (cinq mille) actions sans valeur nominale.

Le conseil d'administration de la société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques au plus tard dans les cinq ans de cet acte au Mémorial. Il est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital de l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé l'article 5 se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le conseil ou toute personne désignée par le conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social, le conseil d'administration est autorisé de limiter ou de suspendre le droit de souscription préférentiel des actionnaires existant pour la même période de cinq ans.»

3) En vertu de la prédite autorisation, le conseil d'administration a décidé en sa réunion du 25 juin 2001 de réaliser une tranche du capital autorisé à concurrence de vingt-cinq millions de Francs Luxembourgeois (25.000.000,- LUF) pour porter le capital social de son montant actuel de vingt-cinq millions de Francs Luxembourgeois (25.000.000,- LUF) à cinquante millions de Francs Luxembourgeois (50.000.000,- LUF) par l'émission de deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles sans valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, et ce avec renonciation expresse des actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription, et a accepté la souscription et la libération des deux mille cinq cents (2.500) actions nouvellement émises par EUROPTIMA S.A., avec siège social à Luxembourg, à concurrence de 50%, moyennant versement en espèces, de sorte que la somme de douze millions cinq cent mille Francs Luxembourgeois (12.500.000,- LUF) se trouve dès à présent à la disposition de la société anonyme MADE BY SAM'S (LUXEMBOURG) S.A., ce dont il a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément sur base d'une attestation bancaire qui lui a été soumise.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à cinquante millions de Francs Luxembourgeois (50.000.000,- LUF) représenté par cinq mille (5.000) actions sans valeur nominale.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ trois cent vingt mille Francs Luxembourgeois (320.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Wilwert, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 75, case 9. – Reçu 250.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 23 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50045/220/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MADE BY SAM'S (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 19.034.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 23 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50046/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PATIKOP, Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 51, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 70.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour extrait conforme

Pour PATIKOP

P. Laplume

(50085/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MONROSOFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 1, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.133.

L'an deux mille et un, le quatre juillet.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MONROSOFT S.A., avec siège social à Eischen, constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Mines de Rédange/Attert, en date du 24 mai 2000, publié au Mémorial C n° 715 du 2 octobre 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Heinrich Steyert, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Ferron, employé privé, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Charles Schmit, employé privé, demeurant à Capellen.

Le bureau étant ainsi constitué le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social à L-2522 Luxembourg, 1, rue Guillaume Schneider

2. Adoption de nouveaux statuts pour réaliser la précédente résolution.

3. Démission de CITICONSEIL, S.à r.l. comme commissaire aux comptes de la société avec effet à ce jour.

4. Décharge à donner au commissaire sortant.

5. Démission de Monsieur Claude Meyer comme administrateur de la société avec effet au 18 septembre 2000.

6. Nomination de Monsieur Heinrich Steyert comme administrateur de la société.

7. Décharge à donner à l'administrateur sortant.

8. Nomination de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION (EISCHEN), S.à r.l. comme nouveau commissaire aux comptes pour la durée de six ans. Expiration du mandat du commissaire aux comptes après l'assemblée générale statutaire de 2007.

II.- Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes ensemble avec les procurations signées ne varietur par les mandataires et paraphées par les comparants et le notaire.

III.- Il résulte de cette liste de présence que toutes les actions de la société sont représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour, qui a été communiqué préalablement aux présentes aux actionnaires qui en ont pris connaissance, ce qui est expressément reconnu par respectivement les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés.

IV.- L'assemblée, après avoir reconnu l'exactitude de ce qui précède, prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société d'Eischen à L-2522 Luxembourg, 1, rue Guillaume Schneider.

En conséquence l'assemblée décide de modifier l'article 2 alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le siège social est établi à Luxembourg».

Deuxième résolution

L'assemblée démissionne de ses fonctions de commissaire aux comptes la CITICONSEIL, S.à r.l. avec effet en date de jour.

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes la COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION (EISCHEN) S.à r.l., pour une période de six ans, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2007.

Troisième résolution

L'assemblée démissionne Monsieur Claude Meyer de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

Elle nomme comme nouvel administrateur Monsieur Heinrich Steyert, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de reporter à une assemblée générale ultérieure le point sur la décharge à donner à l'administrateur et au commissaire au compte révoqués.

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête, et lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire.

Signé : H. Steyert, F. Ferron, C. Schmit, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 130S, fol. 38, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

J.-P. Hencks.

(50063/216/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MONROSOFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 1, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.133.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(50064/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

MT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Par la présente, le soussigné Marcelino Manuel Dos Santos donne sa démission en qualité de gérant technique de la société MT INTERNATIONAL, S.à r.l., en date du 31 décembre 2000.

De même, il dénonce le siège social: 17, rue Claire-Chene à Esch-sur-Alzette

M. M. Dos Santos.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 8, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50066/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

NESTOR INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 45.832.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 12. März 1999

Das Grundkapital von zur Zeit LUF 5.000.000,- wurde gemäss dem am 31. Dezember 1998 festgelegten LUF/EUR Umrechnungskurs auf Euro umgestellt. Weiterhin wurde das Euro-Grundkapital durch Aufstockung auf den nächsthöheren glatten Euro-Betrag von Euro 124.000,00 erhöht. Die Angabe des Nominalwertes der Aktien wurde gestrichen und das Grundkapital wurde in Aktien ohne Nennwert umgestellt. Die Kapitalerhöhung sowie die Erhöhung der gesetzlichen Rücklagen wurden durch Bedienung aus den freien Rücklagen vorgenommen.

Luxemburg, den 2. August 2001.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

NESTOR INVESTMENT MANAGEMENT S.A.

Unterschrift / Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50071/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

NEIPPERG 69 SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5495 Wintrange, 28, route du Vin.

L'an deux mille un, le dix neuf juillet.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

- Gaston Schumacher, vigneron, né le 15 août 1938 à Luxembourg, époux de Félicie Fischer, demeurant à L-5495 Wintrange, 28, Wäistrooss;

- Ernest Schumacher, vigneron, né le 24 novembre 1941 à Luxembourg, époux de Marie-Josée Rettel, demeurant à L-5495 Wintrange, 12, Wäistrooss ;

seuls associés de NEIPPERG 69 SCI avec siège à L-5495 Wintrange, 28, route du Vin, constituée suivant acte Frank Molitor de Dudelange en date du 21 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 405 du 7 juin 2000.

Les comparants, agissant en leur qualité d'associés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués, et prennent, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils décident d'ajouter un deuxième alinéa à l'article concernant l'objet social.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, il est ajouté un second alinéa à l'article 2 des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 2.** Elle pourra par ailleurs se constituer caution réelle ou personnelle.»

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Wintrange, 28, Waeistrooss.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Schumacher, E. Schumacher et F. Molitor

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2001, vol. 861, fol. 37, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 1^{er} août 2001.

F. Molitor.

(50067/223/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

NEIPPERG 69 SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5495 Wintrange, 28, route du Vin.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50068/223/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

NET ONE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.106.

Extract of the resolutions taken at the Board of Directors' Meeting held on July 6, 2001

1. Decision to accept with immediate effect the resignation of Mr Dimitris Tsikopoulos as managing director. Mr Dimitris Tsikopoulos remains a member of the Board of Directors.

2. Decision to appoint with immediate effect as new managing director Mr Stefanos Fotiadis. His mandate will lapse at the same time as his mandate of director.

For true copy

On behalf of NET ONE S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 27, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50072/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

OPHENBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 54.260.

L'an deux mille un, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OPHENBACH S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 54.260, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Frieders, de résidence à Luxembourg en date du 6 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 281 du 8 juin 1996 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 7 août 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 651 du 21 novembre 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Carol Deltenre, employée privée, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Denis Martin, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Décision d'abroger le statut de holding de la société avec effet à ce jour et de modifier en conséquence son objet social.

2) Modification subséquente des articles 2 et 16 des statuts de la société.

3) Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante à l'unanimité:

Résolution

L'assemblée décide d'abroger le statut de holding de la société avec effet à ce jour et de lui conférer le statut d'une société de participation financière (SOPARFI).

En conséquence l'objet social est modifié et les articles 2 et 16 des statuts auront désormais les teneurs suivantes:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur des ces participations.

Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la construction, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés, le tout en restant dans les limites de l'article deux cent neuf de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.»

«**Art. 16.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Deltenre, D. Martin, D. Brettnacher et A. Lentz.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 464, fol. 82, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 juillet 2001.

A. Lentz.

(50078/221/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

OPHENBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 54.260.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 3 août 2001.

A. Lentz.

(50079/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

OTTIMMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 53.123.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 322.261,58, représenté par 13.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 juin 2001

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Bernard Ewen administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50082/506/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

NEOFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 68.347.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 556, fol. 33, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

(50069/501/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

NEOFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 68.347.

Extrait de l'Assemblée Générale du 13 juillet 2001

Les associés prennent connaissance et acceptent la démission de M. Stephan Morgan avec effet au 25 juin 2001, comme gérant de la société.

Est nommé comme nouveau gérant M. Manuel Frias, Consultant, demeurant à 20, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

Les associés approuvent, conformément à l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales, le projet de cession de l'intégralité de leurs parts sociales à CIE MANAGEMENT II LIMITED (en qualité d'associé commandité des sociétés BC EUROPEAN CAPITAL V-1 A 6 et BC EUROPEAN CAPITAL IV) ayant son siège à Barfield House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour extrait conforme

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 33, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50070/501/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**P.M.S. INTERNATIONAL S.A., PARTICIPATIONS MARKETING SERVICES INTERNATIONAL S.A.,
Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.245.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le trente juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de PARTICIPATIONS MARKETING SERVICES INTERNATIONAL S.A., en abrégé P.M.S. INTERNATIONAL S.A., (en liquidation) R.C. B N° 44.245, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 juin 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 412 du 9 septembre 1993.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par une décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 8 juin 1999, dont l'extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 792 du 25 octobre 1999.

La séance est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Gérard Choffee, conseil en entreprises, demeurant au 23, avenue Hamoir, B-1180 Bruxelles.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant au 24, rue de Leudelange, L-8079 Bertrange.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Béatrice Niederecorn, control manager, avec adresse professionnelle au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les six mille six cents (6.600) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de cent soixante-quatre mille (164.000,-) euros (EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régu-

lièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires présents ou représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Réception du rapport du commissaire-vérificateur.
- 2.- Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
- 3.- Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
- 4.- Clôture de la liquidation.
- 5.- Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.
- 6.- Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation la FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l., établie à L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Jean-Paul Goerens, maître en droit, demeurant à Luxembourg, et au commissaire à la liquidation la Fiduciaire REUTER -WAGNER ET ASSOCIÉS, S.à r.l., établie à L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon, pour l'accomplissement de leurs fonctions concernant la liquidation de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Choffee, M. Prospert, B. Niedercorn, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 130S, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

A. Schwachtgen.

(50084/230/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**OPTIMUM S.A., Société Anonyme,
(anc. THE DYNAMIC TEAM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.616.

L'an deux mille un, le dix juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THE DYNAMIC TEAM LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Steinfort,

constituée par acte notarié, en date du 2 juillet 1996, publié au Mémorial, Recueil C numéro 512 du 10 octobre 1996.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à B-Post, qui désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Pierre Wauthion, intervenant commercial, demeurant à F-54430 Longwy.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Transfert du siège social de la société de:
L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière, à L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
- 2) Changement de la dénomination sociale en OPTIMUM S.A.
- 3) Modifications afférentes de l'article 1^{er} des statuts.
- 4) Remplacement du commissaire démissionnaire.
- 5) Remplacement d'un administrateur démissionnaire.

6) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en OPTIMUM S.A.

Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier les alinéas 1 et 2 de l'article 1^{er} des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 1^{er} et 2^{ème} alinéas.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de OPTIMUM S.A.

Le siège social est établi à Windhof, dans la commune de Koerich.»

Quatrième résolution

L'assemblée nomme un nouveau commissaire aux comptes:

Monsieur Patrick Lacroix, expert-comptable, demeurant à B-4681 Hermalle S/ Argenteau, 17, Quai du Halage.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2006.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission de Madame Patricia Georges de sa fonction d'administrateur et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur qui continuera le mandat de l'administrateur démissionnaire:

Madame Raymonde Ghiers, administrateur de sociétés, demeurant à B-6000 Charleroi, 44, rue Brigade Piron.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, A. Braquet, J.-P Wauthion, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 130S, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50080/220/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

OPTIMUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof.

R. C. Luxembourg B 55.616.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50081/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

O.I.M - OPERATIONS IMMOBILIERES MOLITOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2555 Luxembourg, 41, rue de Strassen.

L'an deux mille un, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- Alphonse Molitor, commerçant, et son épouse

2.- Pia Schweig, sans état, demeurant ensemble à L-2555 Luxembourg, 41, rue de Strassen,

seuls associés de O.I.M. - OPERATIONS IMMOBILIERES MOLITOR (en abrégé: O.I.M.), S.à r.l., établie et ayant son siège à L-2555 Luxembourg, 41, rue de Strassen, constituée suivant acte Tom Metzler de Luxembourg-Bonnevoie en date du 17 janvier 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 260 du 2 août 1990, modifiée suivant acte Aloyse Biel de Differdange du 13 octobre 1993, publié au dit Mémorial, Numéro 584 du 8 décembre 1993, modifiée suivant acte Frank Molitor de Mondorf-les-Bains du 11 avril 1997, publié au dit Mémorial, Numéro 418 du 1^{er} août 1997.

Les comparants, agissant en leur qualité d'associés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués, et prennent, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils acceptent la démission de Pia Schweig de sa fonction de gérant de la Société et lui donnent décharge de ses fonctions.

Deuxième résolution

Ils nomment Alphonse Molitor, préqualifié, gérant de la Société avec pouvoir d'engager la Société par sa signature individuelle.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Molitor, P. Schweig et F. Molitor

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2001, vol. 861, fol. 37, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 1^{er} août 2001.

F. Molitor.

(50077/223/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

O.L.C.E., S.à r.l., OFFICE LUXEMBOURGEOIS DE CONTROLE ET D'EXPERTISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 35.457.

L'an deux mille un, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

A comparu:

Monsieur Claude Barniche, ingénieur-expert, demeurant à F-57420 Verny-Pournoy la Grasse, 2, rue de la Fontaine, (France),

ici représenté par Madame Heike Heinz, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui. Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée OFFICE LUXEMBOURGEOIS DE CONTROLE ET D'EXPERTISE, S.à r.l., en abrégé O.L.C.E., S.à r.l., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Koll, R.C. Luxembourg section B numéro 35.457, a été constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, alors notaire de résidence à Differdange, en date du 29 novembre 1990, publié au Mémorial C numéro 170 du 9 avril 1991,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Molitor, alors notaire de résidence à Mondorf les-Bains, en date du 31 octobre 1995, publié au Mémorial C numéro 656 du 27 décembre 1995.

- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est le seul et unique associé actuel de ladite société et qu'il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique constate la cession par Monsieur Guy Barniche, ingénieur-expert, demeurant à F-57000 Metz, 5, rue Bécoeur, (France), de cinquante (50) parts sociales, à Monsieur Claude Barniche, préqualifié.

Cette cession de parts est approuvée conformément à l'article huit (8) des statuts et l'associé unique la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le cessionnaire susdit, est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social avec effet au 1^{er} janvier 2001, de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR), au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) a été apporté en numéraire par l'associé unique de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de remplacer les cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF) chacune par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article six (6) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Claude Barniche, ingénieur-expert, demeurant à F-57420 Verny-Pournoy la Grasse, 2, rue de la Fontaine, (France).»

Sixième résolution

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Guy Barniche, comme gérant de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Est nommé nouveau gérant de la société:

- Monsieur Claude Barniche, ingénieur-expert, demeurant à F-57420 Verny-Pournoy la Grasse, 2, rue de la Fontaine, (France).

La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société en raison du présent acte sont évalués à la somme de vingt mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation de capital social est évalué à la somme de 4.248,59 LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Heinz, J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 25 juillet 2001, vol. 515, fol. 17, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Hirtt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 août 2001.

J. Seckler.

(50075/231/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**O.L.C.E., S.à r.l., OFFICE LUXEMBOURGEOIS DE CONTROLE ET D'EXPERTISE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 35.457.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour la société

J. Seckler.

(50076/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PALOS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxembourg B 48.088.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 1. Dezember 1999

- Die Mandate der Herren Verwaltungsratsmitglieder François Mesenburg, Privatbeamter, wohnhaft in 95, rue Principale, L-6833 Biver und Jean-Paul Reiland, Privatbeamter, wohnhaft in 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen sowie das der Gesellschaft FINIM LIMITED, 35-37 New Street, St Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands werden für eine weitere statutarische Amtszeit von 6 Jahren bis zu Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2005 verlängert.

- Das Mandat des Kommissars FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg wird für eine weitere statutarische Amtszeit von 6 Jahren bis zur Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2005 verlängert.

- Fräulein Carole Caspari, Privatbeamtin, wohnhaft in 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg wird als zusätzliches Verwaltungsratsmitglied ernannt. Ihr Mandat wird anlässlich der Ordentlichen Generalversammlung 2005 auslaufen.

Für beglaubigten Auszug

PALOS S.A.

Unterschrift / Unterschrift

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50083/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PATS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.724.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juillet 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50086/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PROCOBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 15.214.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 61.973,38, représenté par 250 actions sans désignation de valeur nominale.

Les 250 actions actuelles sont remplacées par 250 actions sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50097/506/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

POLYBAT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4085 Esch-sur-Alzette, 1, rue François Donven.

Le Conseil d'Administration pour l'exercice 2001, représenté par sa gérante, Mme M.J. Ney-Hick, le bilan et le compte Pertes et Profits pour l'exercice 2000, enregistrés à Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2001, vol. 320, fol. 67, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 août 2001.

M.J. Ney-Hick

Gérante

(50089/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

P.M.S. INTERNATIONAL S.A., PARTICIPATIONS MARKETING SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 44.245.

Les comptes de clôture au 15 juillet 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 130S, fol. 66, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

A. Schwachtgen.

(50090/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**PERAK HOLDING S.A., Société Anonyme.
(anc. PERAK S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.060.

L'an deux mille un, le treize juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PERAK S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 31 juillet 1995, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations, page 26.432 de 1995.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gustaaf Saeys, administrateur de sociétés, demeurant à Gijzegem (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Post-Attart (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à Chantemelle (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Changement de la dénomination de la société, en PERAK HOLDING S.A.
 - 2) Transfert du siège social de la société pour le déplacer de la Rue des Jardiniers 21, L-1835 Luxembourg, à la Route d'Arlon 43 à L-8009 Strassen.
 - 3) Modification de l'article 1^{er} des statuts.
 - 4) Acceptation de la démission de Monsieur Gustaaf Saeys, Mademoiselle Fahima Fartas et de Monsieur Fouad Ghazali, en tant qu'administrateurs de la société, avec décharge entière et définitive pour l'exécution de leurs mandats.
 - 5) Nomination de trois nouveaux administrateurs avec fixation de la durée de leurs mandats.
 - 6) Pouvoir au conseil d'administration de désigner un administrateur-délégué.
 - 7) Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions.
 - 8) Augmentation du capital social de cinq cent trente sept Francs Luxembourgeois (537,- LUF) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de un million deux cent cinquante mille cinq cent trente sept Francs Luxembourgeois (1.250.537,- LUF) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.
 - 9) Paiement en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leurs participations dans le capital.
 - 10) Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euros, au taux de change de 40,3399 LUF pour 1.- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, c'est ainsi qu'après conversion, le capital social sera d'un montant de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.
 - 11) Modification afférente de l'article 3 des statuts.
 - 12) Divers.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne

varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en PERAK HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de la Rue des Jardiniers 21, L-1835 Luxembourg, à la Route d'Arlon, 43 L-8009 Strassen.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} alinéa premier et alinéa deux des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Premier alinéa. «Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de PERAK HOLDING S.A.»

Deuxième alinéa. «Le siège de la société est établi à Strassen.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de

- 1) Monsieur Gustaaf Saeys, administrateur de sociétés, demeurant à Gijzegem (Belgique);
 - 2) Mademoiselle Fahima Fartas, employée, demeurant à F-57290 Fameck (France), avenue Jean Mermoz 10/B;
 - 3) Monsieur Fouad Ghazali, employé, demeurant à L-8253 Mamer, rue des Merisiers, 21,
- en leur qualité d'administrateurs de la société et de leur accorder décharge entière et définitive pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer, en qualité d'administrateurs de la société, la durée de leurs mandats étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006, les personnes dont l'identité suit :

- 1) Monsieur Gustaaf Saeys, prénommé;
- 2) Monsieur Thierry van de Werve de Vorsselaer, administrateur, demeurant à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau;
- 3) Madame Marta Teixeira, indépendante, demeurant à CH-1874 Champéry (Suisse).

Sixième résolution

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion journalière à Monsieur Gustaaf Saeys prénommé.

Septième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de cinq cent trente-sept Francs Luxembourgeois (537,- LUF) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept Francs Luxembourgeois (1.250.537,- LUF) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Neuvième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les actionnaires actuels de la société au prorata de leurs participations dans le capital de sorte que le montant de cinq cent trente-sept Francs Luxembourgeois (537,- LUF) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Dixième résolution

L'assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois (LUF) en euro (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, de sorte que le capital de la société sera désormais fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante actions (1.250) sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR).

Onzième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 alinéa premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1^{er}.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Gustaaf Saeys prénommé, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière, la durée de son mandat étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Saeys, B. Tassigny, A. Braquet, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 87, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1^{er} août 2001.

G. Lecuit.

(50087/220/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PERAK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.060.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1^{er} août 2001.

G. Lecuit.

(50088/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

REGIDOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.270.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held at the Registered Office on July 6th, 1999.

Mrs Carole Caspari, private employee, residing at 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, be appointed as an additional Director of the company. Her mandate will lapse at the Annual General Meeting of the year 2003.

Certified true extract

REGIDOR HOLDING S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50108/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

RORDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.272.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held at the Registered Office on July 5th, 1999

- The co-option of Mr Pierre Mestdagh as a Director in replacement of Mr Claude Hermes, who resigned, be ratified. His mandate will lapse at the Annual General Meeting of the year 2003.

- Mrs Carole Caspari, private employee, residing at 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, be appointed as an additional Director of the company. Her mandate will lapse at the Annual General Meeting of the year 2003.

Certified true extract

RORDI HOLDING S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50112/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PICTET EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.573.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 554, fol. 46, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Pour PICTET EUROPE S.A.

BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(50091/052/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PICTET EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.573.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 27 avril 2001

1. La répartition du bénéfice telle que proposée est acceptée par l'Assemblée.
2. Les comptes tels que présentés sont approuvés par l'Assemblée.
3. Par vote spécial, l'Assemblée a donné décharge de toute responsabilité découlant de l'exercice de leur mandat aux Administrateurs et au Réviseur.
4. Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Nicolas Pictet, Daniel Wanner, Rémy Best, Jürg Egli et Philippe Liniger sont reconduits pour une période prenant fin à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 26 avril 2002.
5. Le mandat du Réviseur d'Entreprises PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, est reconduit pour une période prenant fin à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 26 avril 2002.

Pour PICTET EUROPE

BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

J. Mossong / P. Schott

Mandataire Commercial / Directeur-Adjoint

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50092/052/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PRO-CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.480.

Résolution

Les soussignés, la société GLOBAL BUSINESS CONSULTING S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, représentée par M. Arama René; la société INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, représentée par M. Arama René, seules actionnaires de la société PRO-CONCEPT S.A.

Première résolution

Acceptent la démission de:

- a) M. Arama René, demeurant au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg;
- b) M. Michel Arama, demeurant au 4, rue d'Iltzig, L-5852 Hesperange;
- c) M. Cambier Jean-Pascal, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) M. Danan Meyer, demeurant 1, place Anatole France, F-93310 Le Pré St Gervais;
- b) Mme Danan Denise, demeurant 1, place Anatole France, F-93310 Le Pré St Gervais;
- c) la société FLORINVEST S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

- a) M. Danan Meyer, demeurant 1, place Anatole France, F-93310 Le Pré St Gervais;
- b) Mme Danan Denise, demeurant 1, place Anatole France, F-93310 Le Pré St Gervais;
- c) la société FLORINVEST S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Quatrième résolution

Le Conseil d'administration décide de nommer comme nouvel administrateur-délégué:

M. Danan Meyer, demeurant 1, place Anatole France, F-93310 Le Pré St Gervais.

Cinquième résolution

Rappel du régime des signatures de l'A.G.E. du 13 septembre 2000:

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature d'un administrateur.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50098/761/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SAGUENAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 33.856.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 5 juillet 2001

Les membres du Conseil d'Administration décident de renommer Monsieur Bernard Ewen administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50113/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SALUX S.A., Aktien-Holdinggesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

H. R. Luxemburg B 23.844.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 3. April 2000

- Die Kooptierung von Fräulein Carole Caspari, employée privée, wohnhaft in 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg als Verwaltungsratsmitglied an Stelle von Frau Yolande Johans, die ihr Mandat niedergelegt hat, ist ratifiziert. Ihr Mandat wird anlässlich der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2003 auslaufen.

- Fräulein Corinne Bitterlich, conseiller juridique, wohnhaft in 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg wird als zusätzliches Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft ernannt. Ihr Mandat wird anlässlich der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2003 auslaufen.

Für beglaubigten Auszug

SALUX S.A.

Unterschrift / Unterschrift

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50114/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PROCYON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 59.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

PROCYON HOLDING S.A.

Signatures

(50099/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PROCYON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

PROCYON HOLDING S.A.

Signatures

(50100/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PROCYON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 59.379.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2001

Les démissions de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, Monsieur Angelo De Bernardi et Madame Romaine Scheifer-Gillen de leur poste d'administrateurs de la société sont acceptées et décharge leur est donnée. Sont nommés administrateurs en leur remplacement:

Monsieur Joë Lemmer, juriste, demeurant à Luxembourg, 31, Grand-rue;

Monsieur Francisco M. Guerra, juriste, demeurant à Luxembourg, 31, Grand-rue;

Monsieur Pierre Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, 31, Grand-rue.

Leurs mandat viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire statuant sur l'exercice au 31 décembre 2001.

La démission de Monsieur Adrien Schaus de son poste de commissaire aux comptes est acceptée et décharge lui est donnée. Est nommée commissaire aux comptes en son remplacement, la société:

WEBER & BONTEMPS, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Son mandat viendra également à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire statuant sur l'exercice au 31 décembre 2001.

Le nouveau siège social de la société est fixé au 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Pour extrait sincère et conforme

PROCYON HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50101/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SIBINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.456.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

Signataire catégorie A:

- Monsieur Akhtyam Z. Idrisov, demeurant à Tyumen (Russie), Président

Signataires catégorie B

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Signature.

(50122/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

RIANCOURT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 41.186.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50111/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

RIANCOURT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 41.186.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50109/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

RIANCOURT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 41.186.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2000

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire sur comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50110/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

TRANSSODER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.491.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 avril 2000

- la cooptation de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques, et diplômé en hautes études fiscales, 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire est ratifiée; son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005;

- Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant 34, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg est nommé nouvel Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Fait à Luxembourg, le 11 avril 2000.

Certifié sincère et conforme

TRANSSODER HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50139/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**SAMSUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. TRANSPORTS HAKAN, S.à r.l.).**

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 81.347.

L'an deux mil un, le seize juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Seyitahmet Hakan, ouvrier, demeurant à F-57270 Uckange, 2, rue des Mimosas.
2. Monsieur Harun Hakan, employé privé, demeurant à F-57270 Uckange, 2, rue des Mimosas.
3. Madame Sevgi Karabulut, gérante technique, demeurant à F-57270 Uckange, 22, rue du Temple.
4. Monsieur Necati Hakan, ouvrier, F-57270 Uckange, 22, rue du Temple.

Les comparants sub 2. à 4. sont ici représentés par Monsieur Seyitahmet Hakan, prénommé, en vertu de trois procurations sous seing privé données le 12 juillet 2001.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls associés actuels de la société à responsabilité limitée TRANSPORTS HAKAN, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 15 mars 2001, en voie de publication;
- Qu'ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social à L-3378 Livange, route de Bettembourg de sorte que le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Livange, dans la commune de Roeser.»

Deuxième résolution

Les associés décident de changer la dénomination sociale en SAMSUN, S.à r.l. de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de SAMSUN, S.à r.l.»

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Hakan, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 9S, fol. 90, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 2 août 2001.

G. Lecuit.

(50115/220/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SAMSUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Livange.
R. C. Luxembourg B 81.347.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 2 août 2001.

G. Lecuit.

(50116/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SNA & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 71.496.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50124/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SARDAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 49.047.

RECTIFICATIF

L'an deux mille un, le trente juillet.

Par-devant Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Evelyne Etienne, directeur de banque, avec adresse professionnelle au 28, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg,

agissant au nom et pour compte de:

la société ETABLISSEMENT REYNS ET MAUREL, établie et ayant son siège social au 15, rue du Louvre, F-75001 Paris, France,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 12 février 2001.

Laquelle procuration est restée annexée à un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 13 février 2001.

Ladite comparante, agissant ès qualités, a prié le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Lors de la dissolution de la société SARDAM S.A., avec siège social à L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse, par l'acte précité du 13 février 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, il a été erronément indiqué, tant dans l'acte que dans la procuration, que les deux mille cinq cents (2.500) actions représentatives du capital social étaient intégralement libérées, alors qu'en réalité elles n'étaient libérées qu'à concurrence de trente (30 %) pour cent.

Réquisition est faite d'opérer cette rectification partout où il y a lieu.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ès qualité qu'elle agit, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Etienne, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 130S, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001

A. Schwachtgen.

(50117/230/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SOCIETE IMMOBILIERE LESSERF, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 48, avenue Guillaume.

L'an deux mille un, le dix juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Madame Marianne Hirsch, sans état, veuve de Joseph-Charles Hanff, demeurant à Luxembourg.

2. Mademoiselle Françoise Hanff, journaliste, demeurant à Luxembourg.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- Que les comparantes sont les seuls associés actuels de la société civile immobilière SOCIETE IMMOBILIERE LESSERF, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 5 décembre 1981, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 47 du 10 mars 1982, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 23 avril 1996, publié au Mémorial, Recueil C numéro 379 du 7 août 1996.

- Qu'à la suite du décès de Monsieur Joseph-Charles Hanff, employé privé, demeurant à Luxembourg, en date du 21 mars 2000, les cent trente et une (131) parts d'intérêts lui appartenant sont échues à son épouse survivante, Madame Marianne Hirsch, prénommée, comme faisant partie de la communauté universelle ayant existé entre eux;

- Qu'aux termes d'une cession de parts intervenue en date du 1^{er} février 2000, laquelle restera, après avoir été signée ne varietur par les comparantes et le notaire instrumentant, annexe aux présentes pour être formalisée avec elles, Madame Marianne Hirsch, prénommée, a cédé une (1) part d'intérêt à sa fille Mademoiselle Françoise Hanff, prénommée, au prix de un francs (1,-), quittancé.

- Que la cessionnaire est devenue propriétaire de la parts cédée et est subrogée dans tous les droits et obligations de l'ancien associé, attachés à la part cédée à partir de ladite cession;

- Que Madame Marianne Hirsch, en sa qualité de gérant unique, déclare, pour autant que de besoin, accepter ladite cession de part au nom et pour compte de la société et dispenser la cédante de la faire notifier à la société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite, les comparantes ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire, à laquelle elles se reconnaissent dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés acceptent, en conformité à l'article 6 des statuts, ladite cession de parts.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent mille Francs (100.000,-) représenté par mille (1.000) parts d'intérêts sans désignation de valeur nominale, qui ont été attribuées comme suit:

1. Madame Marianne Hirsch, sans état, veuve de Joseph-Charles Hanff, demeurant à Luxembourg, neuf cent quatre vingt-dix-neuf parts d'intérêts	999
2. Mademoiselle Françoise Hanff, journaliste, demeurant à Luxembourg, une part d'intérêts	1
Total: mille parts d'intérêts	1.000

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Hanff-Hirsch, F. Hanff, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 130S, fol. 40, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50125/220/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SOCIETE IMMOBILIERE LESSERF, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 48, avenue Guillaume.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 juillet 2001.

G. Lecuit.

(50126/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

S.E.B.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.

R. C. Luxembourg B 36.959.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 29 mai 2001

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité des voix

Décident d'autoriser le gérant à convertir le capital social actuellement exprimé en LUF 500.000,- en EUR 12.395,-

Décident d'autoriser le gérant à adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante «Le capital social est fixé à Euro 12.395,- (douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro) divisé en cinq cents (500) parts sociales de Euro 24,79 (vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf Euro) chacune.»

Pour extrait conforme
FIDUPLAN S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2001, vol. 555, fol. 52, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50118/752/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**SOFIDER S.A. - SOCIETE FINANCIERE DES DEVELOPPEMENTS ET DES RECHERCHES,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 24.699.

Les états financiers au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 28, case 3 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOFIDER S.A.
SOCIETE FINANCIERE DES DEVELOPPEMENTS ET DES RECHERCHES
Signature

(50127/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SERINHA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 49.442.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2001

L'assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Monsieur Pierre Schill et Madame Joëlle Lietz pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Madame Denise Vervaet, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et aux fonctions de commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une même période.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

Signature

(50121/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.528.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, le 19 juillet 2001 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a approuvé le rapport des administrateurs et des auditeurs.
2. L'Assemblée a approuvé le rapport annuel audité pour l'exercice se terminant au 31 mars 2001.
3. L'Assemblée a décidé de ne pas payer de dividende pour l'exercice se terminant au 31 mars 2001.
4. L'Assemblée a approuvé les rémunérations des administrateurs.
5. L'Assemblée a approuvé la décharge entière et totale pour l'exercice de leur fonction à tous les administrateurs.
6. Tous les mandats des administrateurs ont été reconduits pour une période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle ou se terminant le jour où leurs successeurs seront nommés.
7. L'Assemblée a approuvé la réélection des réviseurs, KPMG AUDIT, pour la période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle ou se terminant le jour où leurs successeurs seront nommés.

Pour THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50123/052/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SOPHIE INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 64.221.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 2 août 2001.

Signature.

(50128/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SOVACOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4149 Esch-Schifflange, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 59.961.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

J. Lonneux

Gérant

(50131/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SOPHIPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8401 Steinfort, 38, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 79.217.

L'an deux mille un, le dix sept juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOPHIPAR S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 17 novembre 2000, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe Muzzarelli, gérant de société, demeurant à Buvange, 26 rue Sainte-Croix (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Post (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société pour le déplacer du 29 avenue Monterey L-2163 Luxembourg, à la Route d'Arlon numéro 38 à L-8401 Steinfort.

2) Modification de l'article 2 alinéa premier des statuts.

3) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de l'avenue Monterey numéro 29, L-2163 Luxembourg, à la Route d'Arlon numéro 38, L-8401 Steinfort.

Seconde résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2 alinéa premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Steinfort.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé : P. Muzzarelli, B. Tassigny, A. Braquet, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 130S, fol. 57, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 2 août 2001.

G. Lecuit.

(50129/220/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SOPHIPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8401 Steinfort, 38, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 79.217.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 2 août 2001.

G. Lecuit.

(50130/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SPHINX ASSURANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 41.376.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de SPHINX ASSURANCES, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(50132/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

STADLUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 79.412.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg le 20 juillet 2001 pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social au 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;
2. L'assemblée prend acte des démissions de quatre administrateurs en personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany et nomme en leurs remplacements:
 - Monsieur Jean Lambert, Maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg;
 - Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant à Luxembourg;
 - La société EDIFAC S.A., avec siège social à 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;
 Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs auxquels décharge pleine et entière a été accordée.
3. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes en personne de Monsieur Christophe Dermine et nomme en son remplacement la société TRUSTAUDIT S.A., avec siège social à 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 18, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50133/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

STRATEGIC VENTURES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.132.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 15 mai 2001

La cooptation de la société FINIM LIMITED, 35-37 New Street, St. Helier, JE2 3RA, Channel Islands en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Lammar, démissionnaire, est ratifiée.

Fait à Luxembourg, le 15 mai 2001.

Certifié sincère et conforme

STRATEGIC VENTURES INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50136/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

TUBAG MIOLITH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5324 Contern, Chaux de Contern.
R. C. Luxembourg B 28.443.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 17, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Signature.

(50140/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

STANDARD CHARTERED INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 60.686.

DISSOLUTION

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 6 juillet 2001

1. Le rapport du liquidateur est approuvé.
2. Le rapport du réviseur est approuvé.
3. Décharge est donnée aux réviseurs pour l'accomplissement de leur mandat.
4. Décharge est donnée aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la date de liquidation.
5. Décision de clôture de la liquidation.
6. Décision de garder les livres et documents durant une période de 5 ans au siège social, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.
7. Le produit de la liquidation qui n'aura pas été distribué aux personnes concernées à la clôture de la liquidation sera déposé à la Caisse des Consignations.

Notice

Sur la base des actifs nets au 30 mai 2001 le liquidateur a décidé de payer un dividende par action comme décrit ci-après.

- STANDARD CHARTERED INVESTMENT FUND - Sterling	GBP 1,1607
- STANDARD CHARTERED INVESTMENT FUND - US Dollar.	USD 2,3065

Ce dividende a été payé aux actionnaires inscrits au registre au 31 mai 2001.

Pour STANDARD CHARTERED INVESTMENT FUND (en liquidation)

G. Fyfe-Meis

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50134/649/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

STANDARD CHARTERED INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 60.686.

Le bilan au 6 juillet 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 556, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50135/649/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

TOP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 24.639.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 11 novembre 1998 entre:

Société Domiciliée: TOP INTERNATIONAL S.A.
Société Anonyme
RC Luxembourg: B 24.639

et

Domiciliaire: BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG
Société Anonyme
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
RC Luxembourg: B 53.097

a pris fin avec effet au: 13 juillet 2001.

Fait à Luxembourg, le 13 juillet 2001.

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 34, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50138/595/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

SYNERGY MOTOR S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2519 Luxemburg, 9, rue Schiller.
H. R. Luxemburg B 59.663.

—
MITTEILUNG

1) Der Sitz der Gesellschaft ist von L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, nach L-2519 Luxemburg, 9, rue Schiller, verlegt worden.

2) Bis zum Ende des jährlichen Generalversammlung des Jahres 2002 sind folgende Personen Verwaltungsratsmitglied bzw. Kommissar.

Verwaltungsrat

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., mit Sitz in L-2519 Luxemburg, 9, rue Schiller (anstelle des zurückgetretenen Herrn André Wilwert)

- T.C.G. GESTION S.A. mit Sitz in L-2519 Luxemburg, 9, rue Schiller (anstelle des zurückgetretenen Herrn Eric Magrini)

- CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. mit Sitz in L-2519 Luxemburg, 9, rue Schiller (anstelle des zurückgetretenen Herrn Paul Marx)

Kommissar

CAS SERVICES S.A. mit Sitz in L-2519 Luxemburg, 9, rue Schiller (anstelle der zurückgetretenen Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTERAUDIT, S.à r.l.).

Luxemburg, den 10. Juli 2001.

Für gleichlautende Mitteilung

Für SYNERGY MOTOR S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 20, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50137/528/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

BERBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 40.951.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50208/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

PICTET FIXED INCOME FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 38.034.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du compartiment PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL FIXED INCOME Ref. USD s'est tenue le 30 juillet 2001 à 9.30 heures et a adopté la résolution suivante:

Décision de la fusion du Compartiment PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL FIXED INCOME Ref. USD dans le Compartiment PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL BONDS avec effet au 24 août 2001.

Pour PICTET FIXED INCOME FUND

BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

P. Schott / J. Mossong

Directeur-Adjoint / Mandataire Commercial

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50093/052/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PICTET FIXED INCOME FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.034.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du compartiment PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL FIXED INCOME Ref. CHF s'est tenue le 30 juillet 2001 à 10.00 heures et a adopté la résolution suivante:

Décision de la fusion du Compartiment PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL FIXED INCOME Ref. CHF dans le Compartiment PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL BONDS avec effet au 24 août 2001.

Pour PICTET FIXED INCOME FUND
BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.
P. Schott / J. Mossong
Directeur-Adjoint / Mandataire Commercial

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50094/052/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

PICTET FIXED INCOME FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.034.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du compartiment PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL FIXED INCOME Ref. EURO s'est tenue le 30 juillet 2001 à 10.30 heures et a adopté la résolution suivante:

Décision de la fusion du Compartiment PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL FIXED INCOME Ref. EURO dans le Compartiment PICTET FIXED INCOME FUND - GLOBAL BONDS avec effet au 24 août 2001.

Pour PICTET FIXED INCOME FUND
BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.
P. Schott / J. Mossong
Directeur-Adjoint / Mandataire Commercial

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 48, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50095/052/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

UNIONFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.967.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 23 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 20.000.000,- en EUR 495.787,05, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 20.000 actions existantes de la société.

3. L'Assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 4.212,95 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 495.787,05 à celui de EUR 500.000,- par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'Assemblée décide de remplacer les vingt mille (20.000) actions existantes sans expression de valeur nominale par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme
UNIONFIN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 31, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50148/545/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

TY BORDARDOUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 26.486.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juillet 2001 a pris à l'unanimité des résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide à l'unanimité de convertir la devise d'expression du capital social de la société pour l'exprimer dorénavant en Euros (au cours de 6,55957 FRF=1 EUR) soit cent quatre-vingt-deux mille neuf cent trente-huit euros et quatre-vingt-deux cents (EUR 182.938,82) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001 suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998. L'assemblée décide en outre de supprimer la valeur nominale des cent vingt (120) actions.

2. L'assemblée décide de transférer le siège social au 35, rue Glesener, L-1631 Luxembourg;

3. L'assemblée prend acte des démissions de deux administrateurs en personne de Monsieur Jean Hoffmann et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, domicilié professionnellement au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg;

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires domiciliée professionnellement au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin, ensemble avec celui de l'administrateur restant en fonction, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

L'assemblée a renouvelé le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante statuant sur les comptes au 31 décembre 2001.

Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50141/693/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

UNIVERSAL MOBILCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 52, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.049.

Les soussignés,

La société KADOURI 26 S.A.H.

représentée par M. Johnny Mouly

et

M. Johnny Mouly

seuls actionnaires de la société UNIVERSAL MOBILCOM S.A.;

Première résolution

Acceptent la démission de:

a) M. Robert Belhassen, demeurant au 31, avenue de la République, F-75011 Paris.

Deuxième résolution

Ils décident de nommer comme nouvel administrateur:

a) La société KADOURI 26 S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

Troisième résolution

Le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

a) La société KADOURI 26 S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg. (administrateur)

b) M. Johnny Mouly, demeurant au 3, rue du Maréchal Koenig, F-93260 Les Lillas. (administrateur)

c) M. Brahim Zguida, demeurant au 17, Grand Rue, F-57480 Sierck-Les-Bains. (administrateur-délégué)

Quatrième résolution

Rappel du régime des signatures:

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de l'administrateur-délégué et d'un administrateur.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 45, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50149/761/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

UNICAPITAL INVESTMENTS II (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.606.

Les comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 554, fol. 46, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS II (MANAGEMENT) S.A.

BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

J. Mossong / P.-A. Eggly

Mandataire Commercial / Sous-Directeur

(50145/052/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

UNICAPITAL INVESTMENTS (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.249.

Les comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 554, fol. 46, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS (MANAGEMENT) S.A.

BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

J. Mossong / P.-A. Eggly

Mandataire Commercial / Sous-Directeur

(50144/052/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

VALLI & VALLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.068.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mai 2001

- les mandats d'administrateur de Monsieur Carlo E. Valli, industriel, demeurant à Renate (Italie), de Madame Raffaella Valli, administrateur de sociétés, demeurant à Seregno (Italie) et de Madame Emanuela Valli, administrateur de sociétés, demeurant à Besana (Italie) sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

- le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Ferraccio Boracchi, demeurant à I-Besana Brianza, Via Guidino, 1 CI est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Certifié sincère et conforme

VALLI & VALLI INTERNATIONAL S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50150/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

CALLANDER MANAGERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.949.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale en date du 9 mars 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50219/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

UNICO EQUITY FUND, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 26.047.

Die Bilanz zum 31. März 2001 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr vom 1. April 2000 bis zum 31. März 2001 wurden einregistriert in Luxemburg am 1. August 2001, vol. 556, fol. 27, case 1 und beim Handelsregister in und von Luxemburg am 7. August hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 7. August 2001.

UNICO EQUITY FUND SICAV

Unterschriften

(50146/656/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

UNICO EQUITY FUND, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 26.047.

Auszug aus der ordentlichen Generalversammlung, die am 13. Juli 2001 in Luxemburg stattfand

Den während des Geschäftsjahres amtierenden Verwaltungsratsmitgliedern wird für die ordnungsgemäße Ausführung ihrer Aufgaben für das am 31. März 2001 abgelaufene Geschäftsjahr Entlastung erteilt.

Die Versammlung beschließt, den Verwaltungsrat wie folgt wiederzuwählen:

- Christophe Carmer, UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.
- Hartmut Rödiger, UNICO INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.
- Dr Willi Müller, UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.

Die Verwaltungsratsmitglieder bleiben im Amt zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die über den Jahresabschluss des Geschäftsjahres bis zum 31. März 2002 abstimmen wird.

Die Versammlung wählt einstimmig als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., für den gleichen Zeitraum wie die Mitglieder des Verwaltungsrates.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 7. August 2001.

UNICO EQUITY FUND SICAV

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 27, case 1.

(50147/656/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

VELARCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxemburg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxemburg B 42.246.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / M. Gillardin

Administrateur / Administrateur

(50151/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

VELARCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxemburg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxemburg B 42.246.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / M. Gillardin

Administrateur / Administrateur

(50152/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

VICETIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.349.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 17 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 7.000.000.000,- en EUR 3.615.198,29, avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 70.000 actions de la société et la modification des 70.000 actions de la société en 70.000 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 801,71 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 3.615.198,29 à celui de EUR 3.616.000,- par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trois millions six cent seize mille euros (EUR 3.616.000,-), représenté par soixante-dix mille (70.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait conforme

VICETIA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50153/545/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

WORLD TECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 68.010.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 27, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Pour la société

WORLD TECH S.A.

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(50158/770/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

BILBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 33.546.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 15 mars 2000 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Paul De Geyter de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de sa fonction pendant la durée de leur mandat.

Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant 37, avenue Grand-Duc Jean, L-1842 Howald a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 15 mars 2000 à 14.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant 37, avenue Grand-Duc Jean, L-1842 Howald a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

Pour BILBO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50212/768/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

VOLNAY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.589.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue en date du 5 juin 2000

La cooptation de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 20, rue Woïwer, L-4687 Differdange en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Hubert Hansen démissionnaire est ratifié. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Fait à Luxembourg, le 5 juin 2000.

Certifié sincère et conforme

VOLNAY INVESTMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50156/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

VOLNAY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.589.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue exceptionnellement en date du 25 juin 2001

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant au 20, rue Woïwer, L-4687 Differdange, Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, Monsieur Gabor Rado, administrateur de sociétés, demeurant à F-Paris sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale de l'an 2007.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 25a boulevard Royal, L-2086 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale de l'an 2007.

Fait le 25 juin 2001.

Certifié sincère et conforme

VOLNAY INVESTMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2001, vol. 556, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50157/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

BMB CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.

EXTRAIT

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 5 juillet 2001, enregistré à Capellen le 10 juillet 2001 vol. 137, fol. 53, case 8, que:

Sont nommés pour une période d'une année comme administrateurs de la société:

- 1) Monsieur Romain Butgenbach, ingénieur technicien, demeurant à Bertrange
- 2) La société à responsabilité limitée BMB-TOITURE, S.à r.l., avec siège à Luxembourg
- 3) La société M ET M CONSULTING, avec siège à Luxembourg
- 4) Est nommé administrateur-délégué de la société pour une durée d'une année, avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature, Monsieur Romain Butgenbach, prénommé.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 30 juillet 2001.

Pour réquisition conforme

A. Biel

Notaire

(50213/203/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

THE CLUB OF ROME.

Registered office: D-22559 Hamburg, 193, Rissener Landstrasse.

*Financial Statement for 2000**Revenues collected*

BBK.....	99.939,28 USD
Bertelsmann Stiftung.....	99.962,03 USD
ONCE.....	99.961,81 USD
Interest for savings account.....	9.518,27 USD
Balance of bank fees for running the account.....	18,17 USD
Total revenues.....	<u>309.399,56 USD</u>

Expenses paid

Transfer to CLUB OF ROME, Hamburg.....	64.617,48 USD
Total Expenses.....	<u>64.617,48 USD</u>
Net balance revenues/expenses.....	244.782,08 USD

End of year balance

Current account.....	288,69 USD
Savings account.....	355.036,32 USD
	<u>355.325,01 USD</u>

Probe

Balance of bank accounts December 31, 1999....	110.512,93 USD
Net balance revenues/expenses in 2000.....	244.782,08 USD
Balance of bank accounts December 31, 2000....	<u>355.295,01 USD</u>

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50159/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2001.

**ESTRA, A.s.b.l. (EUROPEAN SOCIAL EXCHANGE AND TRAVEL AGENCY),
Association sans but lucratif.**

Siège social: Luxembourg, 105, route d'Arlon.

STATUTS

Entre les soussigné/ées:

Schmitz Jeannot, fonctionnaire d'État, 2, rue François Dostert, Hunsdorf, de nationalité luxembourgeoise;

Christophe Lepicard, architecte-paysagiste, 61, rue Pasteur, Dudelange, de nationalité française;

Paul Delaunois, employé privé, 16, route de Luxembourg, Berg, de nationalité belge,

il a été créé l'association sans but lucratif régie par les statuts ci-dessous:

Art. 1^{er}. Dénomination et siège

L'association prend le nom de ESTRA, a.s.b.l. (EUROPEAN SOCIAL EXCHANGE AND TRAVEL AGENCY). Elle est régie par les dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 concernant les a.s.b.l. et les fondations sans but lucratif ainsi que par les présents statuts.

Le siège est à Luxembourg, 105, route d'Arlon.

Art. 2. Objet

L'association a pour objectif de déployer un réseau solidaire sur un espace européen dans la perspective de favoriser la circulation des publics en difficulté. La finalité étant que les personnes socio-économiquement défavorisées puissent s'approprier le territoire européen comme espace de qualification humaine et professionnelle.

Les axes principaux de son action concernent:

- la lutte contre l'exclusion sociale;
- l'insertion sociale et professionnelle en Europe;
- l'échange des pratiques et des savoir-faire;
- la mobilité des personnes;
- l'envoi et l'accueil de stagiaires ou de salariés dans une optique d'échanges mutuellement bénéfiques;
- l'organisation de colloques ou séjours d'ingénierie pour des professionnels de l'emploi et du développement local;
- l'administration et la gestion, y compris l'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles nécessaires à ces fins.

La finalité étant de contribuer à une Europe de citoyens, ouverte à tous dans le respect des différences.

Art. 3. Membres

L'association connaît deux types de membres: membres actifs et membres donateurs. La qualité de membre donateur s'acquiert par le paiement de la cotisation annuelle ou par un (des) don(s) au profit de l'association au cours de l'année écoulée, dont le montant cumulé est au moins équivalent à la cotisation annuelle. L'AG définit les modalités suivant lesquelles un don est à considérer étant au profit de l'asbl au sens de cette disposition. Les membres donateurs et actifs sont régulièrement informés des activités de l'association, au moins une fois par an. Seuls les membres actifs sont convoqués à l'AG et ont le droit d'y participer. Un membre donateur devient membre actif suite à une demande écrite adressée au CA et l'acceptation de celle-ci par le CA. L'association est composée de 3 membres actifs au moins.

La qualité de membre se perd par démission ou pour motifs graves. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le CA, jusqu'à la décision définitive de l'AG statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales. Avant toute décision du CA, puis de l'AG, le membre doit être informé de la mesure envisagée à son encontre et des motifs la justifiant et avoir eu, s'il en exprime le souhait, l'occasion de s'expliquer y relativement. Est réputé démissionnaire tout membre qui n'a ni fait de don suivant les dispositions du présent article, ni payé sa cotisation le 31.12 de l'année courante au plus tard.

Art. 4. Cotisation annuelle

Le maximum de la cotisation est fixé à 1.000,- LUF respectivement la somme équivalente en euros.

Art. 5. Conseil d'Administration (CA)

L'association est administrée par un Conseil d'Administration (CA) composé de 3 à 11 membres élus/es par l'AG. Il se réunit sur convocation du/de la président/e ou sur la demande du quart des membres. Les décisions du CA sont prises à la majorité simple. En cas de parité, la voix du/de la président/e est prépondérante. Le CA désigne un président, un trésorier et un secrétaire. Le CA représente l'association vis-à-vis de tiers et l'engage par la signature du président accompagnée par celle du secrétaire ou par celle du trésorier. En cas de vacance au cours d'un mandat, les membres du CA peuvent nommer par cooptation un membre actif qui achève le mandat.

Art. 6. Assemblée Générale (AG)

L'Assemblée Générale (AG) a pour attributions celle que lui confère l'article 4 de la loi modifiée du 21 avril 1928.

Les résolutions et décisions de l'AG sont actées dans un procès verbal qui sera conservé au siège de l'association où tout intéressé pourra en prendre connaissance. Par ailleurs, ces résolutions et décisions de l'AG sont portées à la connaissance des membres par l'intermédiaire des publications de l'association ou par un envoi spécial et - dans la mesure où le CA le juge opportun - pour information à la presse.

Art. 6. 1. Convocation de l'AG

Sur convocation du CA, les membres actifs se réunissent en AG ordinaire au cours du premier trimestre de l'année civile.

L'AG extraordinaire est convoquée par le CA autant de fois que l'intérêt de l'association l'exige ou qu'un nombre de membres actifs égal au cinquième de la dernière liste annuelle le demandent par écrit au CA.

La convocation écrite doit parvenir aux membres actifs 10 jours ouvrables avant la réunion. Elle indique l'ordre du jour. Toute proposition écrite, signée d'un nombre de membres actifs égal au vingtième de la dernière liste annuelle, doit être portée à l'ordre du jour. L'AG ne peut délibérer que sur les points inscrits à l'ordre du jour de celle-ci, sauf urgence admise à la majorité des trois quarts des membres actifs présents.

La convocation peut stipuler que:

- les candidatures pour devenir membre du CA doivent parvenir au siège de l'association 3 jours ouvrables avant l'AG;
- uniquement les membres actifs dont la cotisation est parvenue à l'association avant le commencement de l'AG, ainsi que les membres actifs qui sont donateurs suivant les dispositions de l'Art. 3, sont admis à participer à ladite AG.

Art. 7. Modifications statutaires

Les modifications des statuts auront lieu conformément à l'article 8 de la loi modifiée du 21 avril 1928. En cas de dissolution l'article de ladite loi est applicable.

Art. 8. Comptes sociaux

Chaque année le CA présente à l'AG son rapport d'activité et lui soumet pour approbation les comptes de l'exercice clos et le projet de budget de l'exercice suivant.

Art. 9. Dissolution

En cas de dissolution l'actif net est affecté à une organisation désignée par l'AG.

Premier Conseil d'Administration au 3 août 2001.

L'assemblée générale de ce jour désigne les membres associés/ées suivants/tes comme administrateurs de l'association.

Président: Christophe Lepicard, architecte-paysagiste, 61, rue Pasteur, Dudelange, de nationalité française.

Secrétaire: Jeannot Schmitz, fonctionnaire d'État, 2, rue François Dostert, Hunsdorf, de nationalité luxembourgeoise.

Trésorier: Paul Delaunois, employé privé, 16, route de Luxembourg, Berg, de nationalité belge.

Luxembourg le 3 août 2001.

J. Schmitz / C. Lepicard / P. Delaunois

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 54, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50174/000/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SIRIO TELEMATICA S.A.S.
Capital souscrit: 7.000.000,- ITL
Siège social: Italie.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du 15 juin 2001.

Siège social

Gravina di Catania (CT) via Carrubella, 93/D CAP 95030

Décision

L'an 2001, le 15 juin, à 10.00 heures, s'est réunie l'assemblée générale au siège social, Gravina di Catania (CT) via Carrubella, 93/D CAP 95030, le Conseil des directeurs et des associés de la société SIRIO TELEMATICA S.A.S., lequel après délibération a pris la décision qu'il était de l'intérêt économique de la société d'ouvrir un bureau de liaison sans activité commerciale au Grand-Duché de Luxembourg, et à ce titre d'accomplir toutes démarches administratives et en général de faire tout ce qui est nécessaire à la création de ce bureau.

Activités du bureau de liaison

Prestations de services de secrétariat (réception du courrier, téléphone, prise de rdv)

Adresse du bureau de liaison

39, rue Basse, L-7307 Steinsel

Représentant désigné pour le bureau de liaison de Luxembourg

Monsieur Alfio Emiliano Sofia

En qualité de représentant délégué de la société

De nationalité italienne

Demeurant: 39, rue Basse L-7307 Steinsel

Est nommé, par l'assemblée des directeurs, en qualité de Représentant délégué de la société avec pouvoir d'engager le bureau de Luxembourg en toutes circonstances, notamment l'égard de tiers et de la représenter en justice.

Fait et signé ce jour en 3 exemplaires, pour extrait conforme.

Luxembourg, le 26 juin 2001.

E. Sofia.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2001, vol. 555, fol. 39, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50175/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

6543 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 81.628.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du Conseil d'administration du 31 juillet 2001 que:

Monsieur John Musacchio, investment banker, demeurant à Monroville (USA), est coopté comme membre du Conseil d'administration en remplacement de Monsieur Eric Turcotte, démissionnaire. Cette cooptation sera soumise à la ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50176/793/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CATLEYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 71.028.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

F. Baden.

(50229/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ACHATS ACTIONS BENELUX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 65.340.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 juillet 2001 que le siège social de la société a été transféré de L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim à L-2520 Luxembourg, 21-25 allée Scheffer.

Pour réquisition.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50177/793/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ACTINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 20.443.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2001, la décision des Administrateurs du 6 mai 1998 de coopter M. Albert Pennacchio au Conseil d'administration a été ratifiée. Les mandats des Administrateurs MM. Jean Bodoni, Guy Kettmann et Albert Pennacchio ainsi que celui du Commissaire aux comptes M. Guy Baumann ont été renouvelés pour la durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

MM. Jean Bodoni, Ingénieur commercial, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Guy Kettmann, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Albert Pennacchio, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est M. Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 60.000.000,- en EUR 1.487.361,15 et a été augmenté à EUR 1.500.000,- par incorporation d'un montant de EUR 12.638,85 à prélever sur les résultats reportés au 31 décembre 2000. Les 60.000 actions de LUF 1.000,- chacune ont été échangées contre 60.000 actions de EUR 25,- chacune. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros), divisé en 60.000 (soixante mille) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour ACTINVEST S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme

C. Day-Royemans / G. Baumann

- / Attaché de direction

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50178/006/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

AUTO-MOTO-ECOLE PATRICK WARNIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-4950 Bascharage, 54B, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.746.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 14 novembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, n° 115 du 23 février 1998.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

AUTO-MOTO-ECOLE PATRICK WARNIER, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

(50199/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ADNAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 17.192.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50180/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ALCANTARA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 37.025.

Suite aux assemblées générales extraordinaires tenues le 3 juillet 2001:

1) Les organes de la société se composent comme suit:

Conseil d'Administration

- M. Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président
- M. Luc Braun, diplômé en sciences économiques, demeurant à Schrassig, Administrateur
- ARMOR S.A., 16, allée Marconi, Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux Comptes

EURAUDIT, S.à r.l., avec siège social 16, allée Marconi à Luxembourg.

2) Le siège social de la société a été transféré au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50183/504/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

AENEAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.250.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 30 mars 2001

Résolutions

Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 8 décembre 2000, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide:

- de supprimer à titre transitoire la valeur nominale des actions du capital social qui était de dix mille francs luxembourgeois (LUF 10.000,-) par action; et
- de convertir le capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} octobre 2000, au cours de change de 1,- Euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'EUR.

Le capital social de quarante millions de francs luxembourgeois (LUF 40.000.000,-) est converti en neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze euros et dix eurocentimes (EUR 991.574,10).

1. Dans le cadre de cette conversion, le Conseil d'Administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de huit mille quatre cent vingt-cinq euros et quatre-vingt-dix eurocentimes (EUR 8.425,90). Le Conseil d'Administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à un million d'euros (EUR 1.000.000,-), sans création ni émission d'actions nouvelles.

2. Le Conseil d'Administration décide de restaurer la valeur nominale des actions du capital social et de la fixer à deux cent cinquante euros (EUR 250,-) par action, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions supprimées.

3. Le Conseil d'Administration décide de supprimer le capital autorisé existant de cinq cent millions de francs luxembourgeois (LUF 500.000.000,-) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur de dix mille francs luxembourgeois (LUF 10.000,-) et d'instaurer un nouveau capital autorisé de douze millions cinq cent mille euros (EUR 12.500.000,-) qui sera représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-).

4. En conséquence des résolutions qui précèdent, les premier et troisième alinéas de l'article 5 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000,-), représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune.»

«**Troisième alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de douze millions cinq cent mille euros (EUR 12.500.000,-) représenté par cinquante mille actions (50.000) d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-).»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Réginald Neuman de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50181/226/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

AENEAS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.250.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(50182/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ALMASA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.210.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2001.

ALMASA HOLDING S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(50186/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ALMASA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.210.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2001.

ALMASA HOLDING S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(50187/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

DIAMETRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.897.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

F. Baden.

(50275/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

ALPHA TRANSPORTING TRANSATLANTIQUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 66.042.

Suite à une erreur dans la publication de l'extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société en date du 24 juillet 2001, il a y lieu de lire pour les résolutions 1 et 3 que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société aux 9-11, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg.
3. L'Assemblée nomme comme Commissaire aux Comptes, Monsieur Marcel Stephany, expert-comptable, demeurant à L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch.

La résolution 2 de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société du 24 juillet 2001 restant inchangée.

Pour extrait sincère et conforme

La société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 50, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50188/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

BEIM WEISSENKREUZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 35.619.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50202/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

BEIM WEISSENKREUZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 35.619.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2001

1. La valeur nominale des actions est supprimée.
2. Le capital social de LUF 8.000.000 (huit millions) est converti en EUR 198.314,82 (cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatorze virgule quatre-vingt-deux).
3. Dans le cadre autorisé de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euro, le capital est augmenté à EUR 200.000,00 par incorporation d'un montant de EUR 1.685,18 sur le résultat de l'année.
4. L'article 3 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à EUR 200.000,00 représenté par 800 actions sans désignation de valeur nominale.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50203/504/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.
